

AURO Imprégnation dure N° 127

Fiche technique

Type de produit

Primaire transparent diluable à l'eau, sans solvant ni agents biocides.

Utilisation

Imprégnation pour surfaces en bois non traitées lors d'un traitement ultérieur avec les produits AURO Aqua, par exemple la Sous-couche pour laque AURO N° 253*, la Laque brillante AURO N° 250*, la Laque satinée AURO N° 260, la Laque pour sol AURO N° 267 ou la Cire pour bois AURO N° 187*. Ne convient pas pour une application sur des bois riches en substances actives - voir le point 1 au verso, ainsi que la feuille d'information correspondante.

Composition

Eau; comme savons d'ammonium: ester glycérique de colophane avec acides organiques, huiles de tournesol, de ricin et de lin; charges minérales; tensioactifs d'huile de ricin et de colza, cellulose; acides gras; siccateurs (sans cobalt). Tenir compte d'éventuelles allergies. Les produits naturels ne sont pas exempts d'odeurs, ni d'émissions. Déclaration actuelle sur www.auro.com.

Teinte: aspect laiteux. Devient transparent en séchant. Donne un léger aspect fumé.

Méthodes d'application

- Rouleau, par exemple un rouleau en mousse fin ou un rouleau à laquer à polis ras
- Pinceau pour des petites surfaces, par exemple dans les angles (polis synthétiques ou mixtes – par ex. Chinex ©, Orel)

Temps de séchage dans des conditions climatiques normales (20 °C/ 65% d'humidité relative)

- Surface peut être recouverte après environ 24 heures.
- Dureté finale atteinte après environ 3 jours. Pendant cette période, ménager la surface et éviter l'humidité.
- En cas d'application directe sur des bois riches en substances actives (par ex. chêne, châtaignier, cerisier) et sur certains dérivés, en cas de forte humidité, même de court-terme, de températures basses, d'aération insuffisante ou de surconsommation de produit, il faut compter des délais de séchage beaucoup plus longs. Les caractéristiques techniques du produit peuvent se trouver altérées.
- le séchage a lieu grâce à l'absorption d'oxygène (oxydation), accompagné d'émissions et d'odeurs typiques au produit. Veiller impérativement à aérer suffisamment, à une température modérée, pendant toute la phase de séchage.

Densité: 1,03 g/cm³

Classe de danger: Néant

Viscosité : env. 50 secondes (DIN EN ISO Cup 4)

Diluant : Prêt à l'emploi, diluable à l'eau, max. 20%.

Consommation: environ 0,07 l/m² par couche pour la première couche. Les données de consommation peuvent varier selon la méthode d'application, le support, la qualité de la surface. Déterminer les consommations par des essais.

Nettoyage des outils: Nettoyer les outils immédiatement après l'utilisation avec le Savon végétal AURO N° 411* et de l'eau chaude. En cas de résidus tenaces, laisser tremper les outils dans une solution savonneuse (5 % de savon) ou si nécessaire utiliser l'huile essentielle d'orange AURO N° 191*. Bien rincer à l'eau.

Conservation A 18 °C dans le contenant d'origine fermé: 24 mois.

Emballage: Fer blanc: Ne recycler que les contenants complètement vidés.

Traitement des déchets Résidus liquides : code CED 200112, Désignation CED: Peintures. Ne recycler que les contenants vidés dont les résidus sont secs. Jeter les résidus de produit desséchés avec les déchets ménagers ou les éliminer en tant que peintures desséchées.

Attention: Limite COV suivant directive européenne 2004/42/EG II A (fwb): 130 g/l (2010). Teneur en COV du produit: <= 10 g/l. Risque d'auto-inflammation des huiles siccatives. Laisser sécher les chiffons imprégnés de produit, individuellement et bien à plat; ne pas les mettre en boules ou les stocker dans un contenant métallique fermé hermétiquement. Respecter les mesures de sécurité habituelles, par exemple veiller à aérer suffisamment et à bien protéger la peau pendant l'application. Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé, dans un endroit frais, à l'abri du gel et hors de la portée des enfants. Respecter impérativement les données des fiches techniques et de sécurité. Produit non dangereux.

Conseil techniques d'application

Imprégnation dure AURO N° 127

1. SUPPORTS

1.1 Supports adéquats

Bois massif non traité, exempt ou pauvre en substances actives (application conditionnelle sur les dérivés du bois)

Imprégner tout d'abord les **bois riches en substances actives** avec le Primaire spécial AURO N° 117*: en particulier les bois riches en tanin (ex. chêne, noyer, framire, etc): pour éviter des délais de séchage trop longs, les bois contenant des substances colorantes, suintantes (ex. mélèze, cèdre rouge, meranti) en cas d'application de tons clairs (blancs), les bois traités avec des sels ou en autoclave pour éviter des efflorescences.

Voir la fiche d'informations « Primaire spécial N° 117 ».

1.2 Conditions préalables

Le support doit être ferme, chimiquement neutre, propre, sec, solide, adhérent, exempt de graisses, de substances huileuses, colorantes suintantes ou de substances entravant le séchage.

2. MISE EN OEUVRE

2.1 Type de support: bois massif

Le produit ne contient pas d'agents de protection du bois (exempt de biocides). En particulier pour les résineux et les éléments de construction à dimensions prescrites, les bois soumis aux intempéries ou placés dans des pièces humides, il est conseillé de vérifier si un agent de protection adéquat est nécessaire ou prescrit (VOB). Voir la fiche d'informations « Protection des bois contre les moisissures ou le bleuissement ».

2.1.1 Préparation du support

N'utiliser que du matériel de ponçage inoxydable.

Humidifier les surfaces de valeur ou fortement sollicitées; laisser sécher au moins 60 min.

Poncer finement dans le sens des fibres en utilisant des granulations de plus en plus fines (par ex. 240 pour les meubles ou avec une grille à poncer de granulation 150 pour les sols) jusqu'à obtention de la qualité de surface désirée.

Brosser dans le sens des fibres et dépoussiérer soigneusement; arrondir éventuellement les angles; enlever les saletés éventuelles restantes et poncer de nouveau finement.

Laver les bois résineux ou gras à l'alcool et poncer de nouveau finement.

2.1.2 Traitement de base

Appliquer une couche uniforme d'Imprégnation dure AURO N° 127.

En cas de finition avec une laque claire ou blanche à l'intérieur, la Sous-couche pour laque AURO N° 253* peut servir de primaire.

2.1.3 Traitement ultérieur

Effectuer un ponçage fin léger (pour les meubles: granulation 240; grille à poncer de granulation 150 pour les sols)

Selon la finition désirée avec les produits AURO* correspondants.

Consignes

Pour la conception et l'exécution des travaux de revêtement, tenir compte de l'état de la technique. Tous les travaux sont à effectuer en fonction de l'objet et de son utilisation.

Vérifier que le produit est adapté et compatible avec le support. Bien remuer le produit avant l'emploi.

Mélanger les différents lots ensemble avant l'utilisation pour éviter d'éventuelles différences.

Une coloration de la surface peut être engendrée par de la limaille de fer ou de la poussière de limage; éviter impérativement le contact.

Température min. d'application: 10 °C, max. 30 °C; humidité relative max. 85 %; conditions optimales d'application: 20-23° C, 50-65% d'humidité relative.

L'humidité du bois ne doit pas dépasser 12% pour les feuillus et 15% pour les conifères.

Eviter l'exposition directe au soleil, l'humidité et la saleté pendant l'application.

Le produit est thermoplastique et ramollit sous l'effet de la chaleur; solliciter la surface uniquement après le séchage complet.

Pour une protection optimale et durable de la surface, il est conseillé de la contrôler et de l'entretenir régulièrement et de réparer les endroits abîmés aussitôt.

* voir fiche technique correspondante

Les indications et suggestions figurant dans cette fiche technique sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Ces indications et suggestions poursuivent un but d'information et de conseil, mais ne dispensent pas, pour autant, l'acheteur ou l'utilisateur de vérifier si le produit correspond effectivement à l'utilisation qu'il souhaite en faire. C'est pourquoi, ces indications n'engagent aucune obligation et aucune responsabilité, d'un point de vue juridique. Le recours à nos conseils professionnels ne saurait donner naissance à un rapport de conseiller à consultant. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version. Etat au 01.01.2013